

GWENAELLE C.

**Juriste en environnement et sécurité au travail
APESA (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Ma principale mission est d'informer mes clients (pour la plupart, industriels) des évolutions de la réglementation en environnement et sécurité au travail (veille réglementaire). Les capacités rédactionnelles, doublées d'un bon esprit de synthèse, sont essentielles pour transmettre l'information de manière claire et insister sur les exigences les plus impactantes pour le client. A côté de cette mission de veille, je participe à la rédaction, tous les deux mois, d'un bulletin de veille juridique pour les adhérents de la structure qui m'emploie.

Je suis également amenée à aller sur le terrain pour mener des évaluations de conformités réglementaires. Mon rôle est ici différent puisqu'il s'agit de faire un état des lieux et de mettre en évidence les points qui ne sont pas conformes à la réglementation applicable à l'entreprise.

Je peux aussi traiter des questions de fond ou accompagner mes clients dans leurs relations avec les administrations, dans le cadre d'une assistance juridique personnalisée. J'anime des réunions destinées à des professionnels, ainsi que des formations dans les domaines de l'environnement et de la sécurité au travail que je monte de A à Z.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence, je suis partie à Montpellier pour suivre une maîtrise de Droit public (Université Montpellier I). J'y ai découvert le Droit de l'environnement et je pense que je m'y suis retrouvée dans mes convictions. L'Université m'a donné la possibilité de faire un stage l'été suivant ma maîtrise (conventionné mais non obligatoire). J'ai trouvé un stage au service Environnement du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, qui m'a permis d'approfondir la réglementation sur les espaces naturels protégés.

Après ça, j'ai eu envie de sortir un peu du Droit "pur et dur" et je suis partie à Bordeaux suivre un DESS pluridisciplinaire en Environnement et développement sylvicoles (Université Montesquieu Bordeaux IV). Dans ce cadre, j'ai fait un stage de 6 mois à la Maison de la forêt de Bordeaux - Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, sur Natura 2000. J'ai ensuite trouvé un poste d'animateur de quelques mois dans le secteur de la forêt et du bois au Pôle IPMF (Industrie et Pin Maritime du Futur).

Je suis restée un long moment sans trouver d'emploi, environ un an et demi, ce qui a mis ma patience à rude épreuve ! Mais je me suis accrochée et ai eu l'opportunité de faire un stage juridique environnement/sécurité de 6 mois à l'APESA, qui m'a finalement embauchée.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence apporte de manière générale une solide base juridique nécessaire à toute spécialisation et permet d'affiner ses choix d'orientation. J'y ai appris à construire et organiser une réflexion juridique, ce que j'utilise encore au quotidien aujourd'hui.